Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Part - Partie 1 of - de 2

See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 nour Clauses et Conditions

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - TPSGC 11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0B2 / Novau 0B2 Gatineau, Québec K1A 0S5 Bid Fax: (819) 997-9776

Request For a Standing Offer Demande d'offre à commandes

National Individual Standing Offer (NISO)

Offre à commandes individuelle nationale (OCIN)

Canada, as represented by the Minister of Public Works and Government Services Canada, hereby requests a Standing Offer on behalf of the Identified Users herein.

Le Canada, représenté par le ministre des Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada, autorise par la présente, une offre à commandes au nom des utilisateurs identifiés énumérés ci-après.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Defence Communications Division. (QD) 11 Laurier St./11, rue Laurier Place du Portage, Phase III, 8C2 Gatineau, Québec K1A 0S5

référence du client	GET		4-27 Ref. No N° de réf. de SEAG
référence du client		SI	Ref No - N° de réf de SEAG
			Nei. No N de lei. de OLAC
	PW-	\$\$	QD-039-28655
CCC No./N° CCC -	FMS N	o./	N° VME
- L'invitation p	rend	l f	in
Eastern Daylight Sa	aving T	im	e EDT
Heure Avancée de l	'Est H	Α Ε	
n exigée			
esser toutes questions	à:		Buyer Id - Id de l'acheteur 039qd
none	F	AX	No N° de FAX
	()	-
vices, and Construction vices et construction: pecified Herein sé dans les présentes	n:		
	Eastern Daylight Sa Heure Avancée de l n exigée esser toutes questions none vices, and Construction vices et construction:	Eastern Daylight Saving T Heure Avancée de l'Est HA n exigée esser toutes questions à: fone fices, and Construction: vices et construction:	Eastern Daylight Saving Time Heure Avancée de l'Est HAE nexigée Esser toutes questions à: FAX Vices, and Construction: Vices et construction:

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) Signature **Date**

Cette Demande d'offre à commandes ne comprend pas des dispositions en matière de sécurité.



Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Public Works and Government Services Canada

Callada	Caliada		Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions
Destination Code - Code destinataire	Destination Address - Adresse de la destination	Invoice Code - Code burcomptable	Invoice Address - Adresse de facturation
D-1	Global Affairs Canada	I-1	Global Affairs Canada
	125 Sussex Drive - AAC		125 Sussex Dr., Ottawa, Ontario, K1A 0G2
	Ottawa, Ontario		Invoices must be sent to:
	K1A 0G2		Email:
			Accounts-Receivable.AAC@international.gc.ca
			And Tustin diederich@international gg ca



Part - Partie 1 of - de 2 lauses and Conditions Clauses et Conditions	Del. Offered	Liv. offerte				
Part - Partie 1 of - de 2 See Part 2 for Clauses and Conditions Voir Partie 2 pour Clauses et Conditions		Livraison Req.	See Herein – Voir ci-inclus	See Herein – Voir ci-inclus	See Herein – Voir ci-inclus	See Herein – Voir ci-inclus
34-210012/A	rix unitaire FAM	Plant/Usine	\$	€	\$	\$
Document No.08834-210012/A	Unit Price/Prix unitaire FOB/FAM	Destination	\$	\$	↔	\$
	U. of I.	U. de D.	\$	\$	\$	%
	Qty	Qté	1500000	200000	200000	13
	Inv. Code	Fact.	I - 1	I - 1	I-1	I - 1
	Dest. Code	Dest.	D - 1	D - 1	D - 1	D - 1
Public Works and Travaux publics et Government Services Services gouvernementaux Canada Canada		Description	PSRN Standing Offer Initial Period	PSRN Standing Offer Option Period	PSRN Standing Offer Option Period 2	
Public W Governn Canada		0	PSRN St	PSRN St	PSRN St 2	HST
*	Item	Article	1	2	<u></u>	4

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE	E 1 – RENSEIGNEMENTS GENERAUX	3
1.1	Introduction	3
1.2	SOMMAIRE	
1.3	COMPTE RENDU	
1.4	MIGRATION PRÉVUE VERS UNE SOLUTION D'ACHATS ÉLECTRONIQUES (SAE)	
PARTIE	E 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS	5
2.1	INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	5
2.2	Présentation des offres	
2.3	DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	
2.4	LOIS APPLICABLES	
2.5	PROCESSUS DE CONTESTATION DES OFFRES ET MÉCANISMES DE RECOURS	
PARTIE	3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
3.1	INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES	7
PARTIE	E 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	9
4.1	Procédures d'évaluation	9
4.2	MÉTHODE DE SÉLECTION	9
PARTIE	5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
5.1	ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC L'OFFRE	10
5.2	ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ÉMISSION D'UNE OFFRE À COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS	
SUPPL	ÉMENTAIRES	10
	E 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET JRANCES	12
6.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	12
PARTIE	7 – OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	13
A. OF	FRE À COMMANDES	13
7.1	Offre	
7.1	EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ	
7.3	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	
7.4	DURÉE DE L'OFFRE À COMMANDES	
7.5	RESPONSABLES	
7.6	UTILISATEURS DÉSIGNÉS	
7.7	INSTRUMENT DE COMMANDE	
7.8	LIMITE DES COMMANDES SUBSÉQUENTES	
7.9 7.10	LIMITATION FINANCIÈREORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	
7.10	ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	
7.11	LOIS APPLICABLES	
7.13	Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)	
B. CL	AUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	18
7 1	RECOIN	10

7.2	CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	18
7.3	DURÉE DU CONTRAT	18
7.4	PAIFMENT	18
7.5	INSTRUCTIONS POUR LA FACTURATIONASSURANCES	19
7.6	Assurances	19
7.7	RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS	19
ANNE	XE « A »	20
ÉNC	DNCÉ DU <i>BESOIN</i>	20
ANNE	XE « B »	21
BAS	E DE PAIEMENT	21
ANNE	XE « C »	22
Мат	RICE DE CONFORMITÉ	22
ANNE	XE « X » DE LA PARTIE 3 DE LA DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES	23
INS	TRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE	23

ld de l'acheteur - Buyer ID $039qd \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Introduction

La demande d'offre à commandes (DOC) contient sept parties, ainsi que des pièces jointes et des annexes, et elle est divisée comme suit :

- Partie 1 Renseignements généraux : renferme une description générale du besoin; Partie 2 Instructions à l'intention des offrants : renferme les instructions relatives aux clauses et conditions de la DOC; Partie 3 Instructions pour la préparation des offres : donne aux offrants les instructions pour préparer leur offre afin de répondre aux critères d'évaluation spécifiés; Partie 4 Procédures d'évaluation et méthode de sélection : décrit la façon selon laquelle se déroulera l'évaluation, les critères d'évaluation auxquels on doit répondre, ainsi que la méthode de sélection; Partie 5 Attestations et renseignements supplémentaires : comprend les attestations et les renseignements supplémentaires à fournir; Partie 6 Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et d'assurances : comprend des exigences particulières auxquelles les offrants doivent répondre; et Partie 7 7A, Offre à commandes, et 7B, Clauses du contrat subséguent :
 - 7A, contient l'offre à commandes incluant l'offre de l'offrant et les clauses et conditions applicables;

7B, contient les clauses et les conditions qui s'appliqueront à tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

Les annexes comprennent l'Énoncé du Besoin, la Base de paiement, les instruments de paiement électronique, le Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation et toute autre annexe.

1.2 Sommaire

Le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (AMC) a besoin d'établir une offre à commandes pour acquérir diverses radios et accessoires Motorola pour ses réseaux radio bidirectionnels de sécurité personnelle (PSRN) actuellement utilisés dans le monde entier dans plus de 50 missions canadiennes. L'offre à commandes est d'une durée de 3 ans plus deux périodes optionnelles d'un an. La livraison doit être effectuée à Ottawa, ON, ou tel qu'indiqué sur le document de la commande subséquente à l'offre à commandes.

« La présente demande d'offre à commandes (DOC) vise à établir des offres à commandes principales et nationales (OCPN) pour la livraison du besoin décrit dans les présentes aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, sauf dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Québec et au Labrador. Les produits à livrer dans les zones visées par des ERTG au sein du Yukon, des Territoires

N° de la modif - Amd. No.

 ld de l'acheteur - Buyer ID 039qd N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

du Nord-Ouest, du Nunavut, du Québec, ou du Labrador devront faire l'objet de marchés distincts, attribués en dehors des offres à commandes subséquentes. »

La présente DOC permet aux offrants d'utiliser le service Connexion postel offert par la Société canadienne des postes pour la transmission électronique de leurs offres. Les offrants doivent consulter la partie 2 de la DOC, Instructions à l'intention des offrants, et la partie 3 de la DOC, Instructions pour la préparation des offres, pour obtenir de plus amples renseignements sur le recours à cette méthode.

1.3 Compte rendu

Les offrants peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Les offrants devraient en faire la demande au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande d'offres à commandes. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Migration prévue vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Le Canada s'efforce actuellement de mettre au point une SAE en ligne plus rapide et plus conviviale pour commander des biens et des services. Pour en savoir plus sur la transition prévue vers ce système et sur les incidences éventuelles sur toute offre à commandes subséquente attribuée dans le cadre de cette demande de soumissions, reportez-vous à la section 7.15 – Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE).

Le communiqué de presse du gouvernement du Canada fournit des renseignements additionnels.

ld de l'acheteur - Buyer ID $039qd \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier xxxxx.XXXXXX-XXXXXX

PARTIE 2 - INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES OFFRANTS

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande d'offres à commandes (DOC) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les offrants qui présentent une offre s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la DOC et acceptent les clauses et les conditions de l'offre à commandes et du ou des contrats subséquents.

Le document <u>2006</u> (2020-05-28) Instructions uniformisées - demande d'offres à commandes - biens ou services - besoins concurrentiels, sont incorporées par renvoi à la DOC et en font partie intégrante.

2.2 Présentation des offres

Les offres doivent être présentées uniquement à l'Unité de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués dans la DOC.

Remarque : Pour les offrants qui choisissent de soumissionner en utilisant Connexion postel pour la clôture des offres à l'Unité de réception des soumissions dans la région de la capitale nationale, l'adresse de courriel est la suivante :

tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidreceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca

Remarque : Les offres ne seront pas acceptées si elles sont envoyées directement à cette adresse de courriel. Cette adresse de courriel doit être utilisée pour ouvrir une conversation Connexion postel, tel qu'indiqué dans les instructions uniformisées 2006, ou pour envoyer des offres au moyen d'un message Connexion postel si l'offrant utilise sa propre licence d'utilisateur du service Connexion postel.

2.3 Demandes de renseignements – demande d'offres à commandes

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit au responsable de l'offre à commandes au moins 7 jours civils avant la date de clôture de la demande d'offres à commandes (DOC). Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les offrants devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la DOC auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère « exclusif » doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander à l'offrant de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les offrants. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les offrants.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 08834-210012 \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. $XXXXX\!-\!XXXXXX$

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $039qd \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

File No. - N° du dossier xxxxx.XXXXXX-XXXXXX

2.4 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes seront interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les offrants peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur offre ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les offrants acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Processus de contestation des offres et mécanismes de recours

- (a) Les offrants potentiels ont accès à plusieurs mécanismes pour contester des aspects du processus d'approvisionnement jusqu'à l'attribution du marché, inclusivement.
- (b) Le Canada invite les offrants à porter d'abord leurs préoccupations à l'attention de l'autorité contractante. Le site Web du Canada <u>Achats et ventes</u>, sous le titre « <u>Processus de contestation des soumissions et mécanismes de recours</u> », fournit de l'information sur les organismes de traitement des plaintes possibles, notamment :
 - Bureau de l'ombudsman de l'approvisionnement (BOA)
 - Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)
- (c) Les offrants devraient savoir que des **délais stricts** sont fixés pour le dépôt des plaintes et qu'ils varient en fonction de l'organisation concernée. Les offrants devraient donc agir rapidement s'ils souhaitent contester un aspect du processus d'approvisionnement.

ld de l'acheteur - Buyer ID 039qd N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 3 - INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES OFFRES

3.1 Instructions pour la préparation des offres

 Si l'offrant choisit d'envoyer son offre par voie électronique, le Canada exige de sa part qu'il respecte l'article 08 des instructions uniformisées 2006. Le système Connexion postel a une limite de 1 Go par message individuel affiché et de 20 Go par conversation. La soumission doit être présentée en sections distinctes comme suit :

> Section I : Offre technique Section II : Offre financière Section III : Attestations

Section IV: Renseignements supplémentaires

• Si l'offrant choisit de transmettre son offre sur télécopieur, le Canada demande que l'offre soit présentée en sections distinctes, comme suit :

Section I: Offre technique (1 copies papier)

Section II: Offre financière (1 copies papier)

Section III: Attestations (1 copies papier)

Section IV : Renseignements supplémentaires (1 copies papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

• Si l'offrant fournit simultanément plusieurs copies de son offre à l'aide de méthodes de livraison acceptables, et en cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel et celui de la copie papier, le libellé de la copie électronique transmise par le service Connexion postel aura préséance sur le libellé des autres copies.

En raison du caractère de la DOC, SEULEMENT les offres transmises par le service Connexion postel ou par télécopieur seront acceptées.

Section I: Offre technique

Dans leur offre technique, les offrants devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II: Offre financière

Les offrants doivent présenter leur offre financière en conformité avec l'annexe B, Base de paiement.

3.1.1 Paiement électronique de factures - offre

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « X » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « X » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 08834-210012 \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. XXXXX-XXXXXX

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

xxxxx.XXXXXX-XXXXXX

% Id de l'acheteur - Buyer ID 039qd N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

3.1.2 Fluctuation du taux de change

C3011T (2013-11-06), Fluctuation du taux de change

Section III: Attestations

Les offrants doivent présenter les attestations et les renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

Section IV: Renseignements supplémentaires

File No. - N° du dossier xxxxx.XXXXXX-XXXXXX

PARTIE 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- Les offres seront évaluées par rapport à l'ensemble du besoin de la demande d'offre à commandes incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les offres.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

L'offrant doit fournir tout l'équipement indiqué à l'annexe A – Énoncé des besoins.

4.1.2 Évaluation financière

4.1.2.1 Evaluation du prix - offre

Clause du Guide des CCUA M0220T (2016-01-28), Évaluation du prix - offre

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection - critères techniques obligatoires seulement

Clause du *Guide des CCUA* M0031T (2007-05-25), Méthode de sélection - critères techniques obligatoires seulement

N° de la modif - Amd. No.

 ld de l'acheteur - Buyer ID 039qd N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

PARTIE 5 - ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fausse, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément aux dispositions relatives à l'intégrité des instructions uniformisées, tous les offrants doivent présenter avec leur offre, **s'il y a lieu**, le formulaire de déclaration d'intégrité disponible sur le site Web <u>Intégrité – Formulaire de déclaration</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/declaration-fra.html), afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à l'article intitulé Renseignements à fournir lors d'une soumission, de la passation d'un contrat ou de la conclusion d'un accord immobilier de la <u>Politique d'inadmissibilité et de suspension</u> (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html), l'offrant doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF ») du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web <u>d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/programmes/equite-emploi/programme-contrats-federaux.html#s4).</u>

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 08834-210012 \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. $XXXXX\!-\!XXXXXX$

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $039qd \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

File No. - N° du dossier XXXXX.XXXXXX

PARTIE 6 – EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ, EXIGENCES FINANCIÈRES ET D'ASSURANCES

6.1 Exigences relatives à la sécurité

- 1. Les conditions suivantes doivent être respectées avant l'émission de l'offre à commandes :
 - a) l'offrant doit détenir une attestation de sécurité d'organisme valable tel qu'indiqué à la Partie 7A – Offre à commandes:
 - les individus proposés par l'offrant et qui doivent avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé doivent posséder une attestation de sécurité tel qu'indiqué à la Partie 7A Offre à commandes;
 - c) l'offrant doit fournir le nom de tous les individus qui devront avoir accès à des renseignements ou à des biens de nature classifiée ou protégée ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé;
- On rappelle aux offrants d'obtenir rapidement la cote de sécurité requise. La décision de retarder l'émission de l'offre à commandes, pour permettre à l'offrant retenu d'obtenir la cote de sécurité requise, demeure à l'entière discrétion du responsable de l'offre à commandes.
- 3. Pour de plus amples renseignements sur les exigences relatives à la sécurité, les offrants devraient consulter le site Web du <u>Programme de sécurité des contrats</u> de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/introduction-fra.html).

ld de l'acheteur - Buyer ID 039qd N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

File No. - N° du dossier XXXXX.XXXXXX-XXXXXX

PARTIE 7 - OFFRE À COMMANDES ET CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

A. OFFRE À COMMANDES

7.1 Offre

- 7.1.1 L'offrant offre de remplir le besoin conformément au besoin reproduit à l'annexe « A ».
- 7.1.2 Clause du Guide des CCUA B4024T (2020-07-01), Aucun produit de remplacement

7.2 Exigences relatives à la sécurité

7.2.1 L'offre à commandes ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

7.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans l'offre à commandes et contrat(s) subséquent(s) par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le <u>Guide des clauses et conditions uniformisées</u> <u>d'achat</u> (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

7.3.1 Conditions générales

2005 (2017-06-21), Conditions générales – offres à commandes - biens ou services, s'appliquent à la présente offre à commandes et en font partie intégrante.

7.3.2 Offres à commandes - établissement des rapports

L'offrant doit compiler et tenir à jour des données sur les biens et services qu'il fournit au gouvernement fédéral dans le cadre de contrats découlant de l'offre à commandes. Ces données doivent comprendre tous les achats effectués par le Canada, y compris ceux payés au moyen d'une carte d'achat du Canada.

L'offrant doit fournir ces données conformément aux exigences en matière d'établissement de rapports décrites ci-dessous. Si certaines données ne sont pas disponibles, la raison doit être indiquée dans le rapport. Si aucun bien ou service n'a été fourni pendant une période donnée, l'offrant doit soumettre un rapport portant la mention « néant ».

Exigences en matière d'établissement de rapports:

i.le numéro de l'offre à commandes et de l'arrangement en matière d'approvisionnement;

ii.le nom du fournisseur;

iii.la période visée par le rapport;

iv.le numéro de la commande subséquente et du contrat pour chaque commande subséquente et contrat, y compris les modifications;

v.le ministère client:

vi.la date de la commande subséquente et du contrat;

vii.la période de la commande subséquente et du contrat;

viii.les articles acquis et les services fournis;

ix.la valeur de la commande subséquente et du contrat, la taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée incluse, selon le cas.

Les données doivent être présentées tous les trimestres au responsable de l'offre à commandes.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 08834-210012 \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. $XXXXX\!-\!XXXXXX$

N° de la modif - Amd. No. File No. - N° du dossier

xxxxx.XXXXXX-XXXXXX

ld de l'acheteur - Buyer ID 039qd N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Voici la répartition des trimestres :

deuxième trimestre : du 1 juillet au 30 septembre troisième trimestre : du 1 octobre au 31 décembre quatrième trimestre : du 1 janvier au 31 mars

Les données doivent être présentées au responsable de l'offre à commandes dans les 15 jours civils suivant la fin de la période de référence.

7.4 Durée de l'offre à commandes

premier trimestre : du 1 avril au 30 juin

7.4.1 Période de l'offre à commandes

Des commandes subséquentes à cette offre à commandes pourront être passées du _____ au 31 mars 2025.

7.4.2 Prolongation de l'offre à commandes

Si l'utilisation de l'offre à commandes est autorisée au-delà de la période initiale, l'offrant consent à prolonger son offre pour deux périodes supplémentaires d'un an, à partir du 1 avril 2025 jusqu'au 31 mars 2026 et à partir du 1 avril 2026 jusqu'au 31 mars 2027, aux mêmes conditions et aux taux ou prix indiqués dans l'offre à commandes, ou aux taux ou prix calculés selon la formule mentionnée dans l'offre à commandes.

L'offrant sera avisé de la décision d'autoriser l'utilisation de l'offre à commandes pour une période prolongée par le responsable de l'offre à commandes 30 jours avant la date d'expiration de celle-ci. Une révision à l'offre à commandes sera émise par le responsable de l'offre à commandes.

7.4.3 Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG)

L'offre à commandes (OC) vise à établir la livraison du besoin décrit dans le cadre de l'OC aux utilisateurs désignés, et ce, partout au Canada, sauf dans les zones visées par des ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, au Nunavut, au Québec et au Labrador. Les produits à livrer dans ces zones devront faire l'objet de marchés distincts, attribués en dehors des offres à commandes subséquentes.

7.5 Responsables

7.5.1 Responsable de l'offre à commandes

Le responsable de l'offre à commandes est :

Nom: Danish Hussain

Titre : Spécialiste en approvisionnements

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Direction générale des approvisionnements

Direction: Direction de l'acquisition des systèmes électroniques, de munitions et systèmes tactiques

Adresse: 11 Rue Laurier, Gatineau, Quebec, J8X 4A6

Téléphone: 873-355-4364

Courriel: <u>Danish.Hussain@pwgsc-tpsgc.gc.ca</u>

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 08834--210012 \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. $XXXXX\!-\!XXXXXX$

N° de la modif - Amd. No.

 ld de l'acheteur - Buyer ID 039qd N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Le responsable de l'offre à commandes est chargé de l'émission de l'offre à commandes et de son administration et de sa révision, s'il y a lieu. En tant qu'autorité contractante, il est responsable de toute question contractuelle liée aux commandes subséquentes à l'offre à commandes passées par tout utilisateur désigné.

7.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour l'offre à commandes est identifié dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

Le chargé de projet représente le ministère ou organisme pour lequel les travaux sont exécutés dans le cadre d'une commande subséquente à l'offre à commandes. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat subséquent.

7.5.3 Représentant de l'offrant

Compléter ou supprimer, s'il y a lieu.

7.6 Utilisateurs désignés

L'utilisateur désigné autorisé à passer des commandes subséquentes à l'offre à commandes est : Affaires Mondiales Canada (AMC).

7.7 Instrument de commande

Les travaux seront autorisés ou confirmés par le ou les utilisateur(s) désigné(s) à l'aide des formulaires dûment remplis ou de leurs équivalents, comme il est indiqué aux paragraphes 2 ou 3 ci-après, ou au moyen de la carte d'achat du Canada (Visa ou MasterCard) pour les besoins de faible valeur.

- Les commandes subséquentes doivent provenir de représentants autorisés des utilisateurs désignés dans l'offre à commandes. Il doit s'agir de biens ou services ou d'une combinaison de biens et services compris dans l'offre à commandes, conformément aux prix et aux modalités qui y sont précisés.
- 2. Les formulaires suivants sont disponibles au site Web Catalogue de formulaires :
 - PWGSC-TPSGC 942 Commande subséquente à une offre à commandes
 - PWGSC-TPGSC 942-2 Commande subséquente à une offre à commandes (Livraison multiple)
 - PWGSC-TPSGC 944 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (anglais seulement)
 - PWGSC-TPSGC 945 Commande subséquente à plusieurs offres à commandes (français seulement)

ou

- 3. Un formulaire équivalent ou un document électronique de commande subséquente qui comprend à tous le moins les renseignements suivants :
 - le numéro de l'offre à commandes;
 - l'énoncé auquel les modalités de l'offre à commandes ont été intégrées;
 - la description et le prix unitaire de chaque article;
 - la valeur totale de la commande subséquente;
 - le point de livraison;

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 08834 - 210012 \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. XXXXX - XXXXXX

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

 ld de l'acheteur - Buyer ID 039qd N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

- la confirmation comme quoi les fonds sont disponibles aux termes de l'article 32 de la Loi sur la gestion des finances publiques;
- la confirmation comme quoi l'utilisateur a été désigné dans le cadre de l'offre à commandes et qu'il détient l'autorisation d'établir un contrat.

7.8 Limite des commandes subséquentes

Les commandes individuelles subséquentes à l'offre à commandes ne doivent pas dépasser 999,999.99\$ (taxes applicables incluses).

7.9 Limitation financière

Le coût total, pour le Canada, des commandes subséquentes à l'offre à commandes ne doit pas dépasser le montant de 1,500,000.00 \$, (taxes applicables exclues) à moins d'une autorisation écrite du responsable de l'offre à commandes. L'offrant ne doit pas exécuter de travaux ou fournir des services ou des articles sur réception de commandes qui porteraient le coût total, pour le Canada à un montant supérieur au montant indiqué précédemment, sauf si une telle augmentation est autorisée.

L'offrant doit aviser le responsable de l'offre à commandes si cette somme est suffisante dès que 75 p. 100 de ce montant est engagé, ou 3 mois avant l'expiration de l'offre à commandes, selon la première des deux circonstances à se présenter. Toutefois, si à n'importe quel moment, l'offrant juge que ladite limite sera dépassée, il doit en aviser aussitôt le responsable de l'offre à commandes.

7.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur la liste.

- a) la commande subséquente à l'offre à commandes, incluant les annexes;
- b) les articles de l'offre à commandes;
- c) les conditions générales <u>2005</u> (2017-06-21), Conditions générales offres à commandes biens ou services
- d) l'Annexe « A », Énoncé du Besoin;
- e) l'Annexe « B », Base de paiement;
- f) l'Annexe « D », Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité;
- g) l'offre de l'offrant en date du _____ (insérer la date de l'offre), (si la soumission a été clarifiée ou modifiée, insérer au moment de l'émission de l'offre: « clarifiée le ____ » ou « telle que modifiée le ____ » et insérer la ou les date(s) de la ou des clarification(s) ou modification(s)).

7.11 Attestations et renseignements supplémentaires

7.11.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'offrant avec son offre ou préalablement à l'émission de l'offre à commandes (OC), ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions d'émission de l'OC et le non-respect constituera un manquement de la part de l'offrant. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée de l'offre à commandes et de tout contrat subséquent qui serait en vigueur au-delà de la période de l'OC.

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 08834-210012 \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. $XXXXX\!-\!XXXXXX$

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

 ld de l'acheteur - Buyer ID 039qd N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

7.12 Lois applicables

L'offre à commandes et tout contrat découlant de l'offre à commandes doivent être interprétés et régis selon les lois en vigueur en Ontario et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

7.13 Transition vers une solution d'achats électroniques (SAE)

Pendant la période de l'offre à commandes, le Canada peut effectuer la transition vers une SAE afin de traiter et de gérer de façon plus efficace les commandes subséquentes individuelles pour certains ou pour l'ensemble des biens et des services applicables de l'offre à commandes. Le Canada se réserve le droit, à sa propre discrétion, de rendre l'utilisation de la nouvelle solution d'achats électroniques obligatoire.

Le Canada accepte de fournir à l'offrant un préavis de trois mois afin de lui permettre d'adopter les mesures nécessaires en vue d'intégrer l'offre à la SAE. Le préavis comprendra une trousse d'information détaillée décrivant les exigences, ainsi que les orientations et les appuis pertinents.

Si l'offrant décide de ne pas offrir ses biens et ses services par l'intermédiaire de la Solution d'achats électroniques, l'offre à commandes pourrait être mise de côté par le Canada.

ld de l'acheteur - Buyer ID $039qd \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

B. CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent et font partie intégrante de tout contrat résultant d'une commande subséquente à l'offre à commandes.

7.1 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits dans la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.2 Clauses et conditions uniformisées

7.2.1 Conditions générales

<u>2010A</u> (2021-12-02), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

L'article 16, Intérêt sur les comptes en souffrance, de <u>2010A</u> (2021-12-02), Conditions générales - biens (complexité moyenne) ne s'applique pas aux paiements faits par carte de crédit.

7.3 Durée du contrat

7.3.1 Période du contrat

La période du contrat est à partir de la date de la commande subséquente à l'offre à commandes jusqu'à la date de livraison inclusivement.

7.3.2 Date de livraison

La livraison doit être complétée conformément à la commande subséquente à l'offre à commandes.

7.4 Paiement

7.4.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme précisé(s) dans l'annexe B, selon un montant total de (à insérer) \$ Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

7.4.2 Paiement électronique de factures – commande subséquente

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Carte d'achat Visa;
- b. Carte d'achat MasterCard;
- c. Dépôt direct (national et international);
- d. Échange de données informatisées (EDI);
- e. Virement télégraphique (international seulement) ;

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $039qd \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

f. Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

7.5 Instructions pour la facturation

- 1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
- 2. Les factures doivent être distribuées comme suit : a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

7.6 Assurances

Clause du Guide des CCUA G1005C (2016-01-28), Assurance – aucune exigence particulière

7.7 Règlement des différends

- (a) Les parties conviennent de maintenir une communication ouverte et honnête concernant les travaux pendant toute la durée de l'exécution du marché et après.
- (b) Les parties conviennent de se consulter et de collaborer dans l'exécution du marché, d'informer rapidement toute autre partie des problèmes ou des différends qui peuvent survenir et de tenter de les résoudre.
- (c) Si les parties n'arrivent pas à résoudre un différend au moyen de la consultation et de la collaboration, les parties conviennent de consulter un tiers neutre offrant des services de règlement extrajudiciaire des différends pour tenter de régler le problème.
- (d) Vous trouverez des choix de services de règlement extrajudiciaire des différends sur le site Web Achats et ventes du Canada sous le titre « Règlement des différends ».

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 08834-210012 \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. XXXXX-XXXXXX

 $\ensuremath{\text{N}^{\circ}}$ de la modif - Amd. No.

% Id de l'acheteur - Buyer ID 039qd N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « A »

ÉNONCÉ DU BESOIN

(ci-joint)

Id de l'acheteur - Buyer ID $039qd \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « B »

BASE DE PAIEMENT

(ci-joint)

N° de la modif - Amd. No.

 Id de l'acheteur - Buyer ID $039qd \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « C »

Matrice de conformité

(ci-joint)

 \mbox{N}° de l'invitation - Solicitation No. 08834-210012 \mbox{N}° de réf. du client - Client Ref. No. $XXXXX\!-\!XXXXXX$

 $\ensuremath{\mathsf{N}}^\circ$ de la modif - Amd. No.

ld de l'acheteur - Buyer ID $039qd \\ \text{N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS}$

ANNEXE « X » de la PARTIE 3 de la DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

(insérer s'il y a lieu)

INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Tel qu'indiqué à la clause 3.1.2 de la Partie 3, l'offrant doit compléter l'information ci-dessous afin d'identifier quels instruments de paiement électronique sont acceptés pour le paiement de factures.

L'offrant accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

() Carte d'achat VISA ;
() Carte d'achat MasterCard ;
() Dépôt direct (national et international) ;
() Échange de données informatisées (EDI) ;
() Virement télégraphique (international seulement) ;
() Système de transfert de paiements de grande valeur (plus de 25 M\$)

Annexe A

Énoncé des besoins

Postes radio Motorola, accessoires et matériel auxiliaire

TABLE DES MATIÈRES

1.	DÉFINITIONS	3
	CONTEXTE	
	OBJECTIF	
	BESOIN	
5.	RESPONSABILITÉS DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ	10
6.	EXPÉDITION ET EMBALLAGE	11
7.	DESTINATION DE LIVRAISON	11
8	NORMES APPLICABLES	11

1. DÉFINITIONS

AC Autorité contractante

AMC Affaires mondiales Canada

ARS Accès restreint au système

IP Protocole Internet

NIC Numéro d'inscription au contrat

OC Offre à commandes

PSRN Réseau d'émetteurs-récepteurs portatifs

RDA Responsable de la demande d'achat

RT Responsable technique

SNIC Sous-numéro d'inscription au contrat

TCP Protocole de contrôle de transmission

UHF Ultra haute fréquence

VHF Très haute fréquence

2. CONTEXTE

Affaires mondiales Canada (AMC) utilise actuellement des réseaux d'émetteurs-récepteurs portatifs (PSRN) bidirectionnels dans plus de 50 missions diplomatiques canadiennes. Ces systèmes permettent au personnel de communiquer en situation d'urgence, quand les autres moyens de communication (téléphone cellulaire et à ligne fixe) sont inutilisables. Dans certaines régions, le réseau PSRN est utilisé pour les communications courantes entre les véhicules de la mission et les stations de base. Le réseau PSRN fait partie intégrante du programme de sécurité globale du Ministère. AMC est tenu d'implanter des mesures de sécurité appropriées pour respecter la politique du gouvernement du Canada sur la sécurité et les exigences du Code canadien du travail, conformément aux directives du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) sur le renforcement de la sécurité des missions gouvernementales à l'étranger.

3. OBJECTIF

AMC a pour objectif de continuer à mettre à jour le programme et le matériel de communication d'urgence pour établir et mettre en œuvre une stratégie de remplacement à long terme basée sur le cycle de vie du matériel PSRN. Un programme efficace permettra de réduire le fardeau pour les ressources des missions par la centralisation de la conception, de l'acquisition, de l'installation et du soutien des systèmes de communication d'urgence.

Le matériel acquis dans le cadre de cette initiative sera utilisé dans les installations de répéteurs radio pour permettre de coupler des fréquences multiples à une antenne commune tout en maintenant l'isolement nécessaire pour le matériel radio spécifique utilisé.

L'installation et la configuration de ce matériel seront confiées à des employés d'AMC, à l'Administration centrale et dans nos missions à l'étranger.

4. BESOIN

- 4.1 AMC dispose actuellement de plus de 3700 modèles de postes radio de la série XPR. Afin d'assurer l'interopérabilité et la compatibilité avec les systèmes déjà déployés, il faudra que le soumissionnaire fournisse seulement des postes radio Motorola conformes à l'architecture Mototrbo IP Site Connect existante du Ministère et compatibles avec celle-ci.
- 4.2 AMC acceptera des produits équivalents seulement dans le cas des NIC et SNIC pour lesquels la mention « ou l'équivalent » est indiquée.
- 4.3 Toutes les fonctionnalités doivent être pleinement activées. Sauf « Connect Plus », « Man Down » et « Wifi ».
- 4.4 Le soumissionnaire doit fournir les numéros d'inscription au contrat (NIC) et les sous-numéros d'inscription au contrat (SNIC) suivants ou leur équivalent, suivant le cas, de même que selon les besoins et sur demande :
- NIC 1: Répéteur radio Motorola SLR-5700 (136 174 MHz) bidirectionnel, analogique/numérique



SNIC 2 :	Numéro de pièce : PMLN6130 - Trousse de surveillance 2 fils avec tube translucide (beige) ou l'équivalent
SNIC 3:	Numéro de pièce : PMLN6125 - Trousse de surveillance 1 fil, récepteur seulement (noir), ou l'équivalent
SNIC 4:	Numéro de pièce : PMLN6126 - Trousse de surveillance 1 fil, récepteur seulement (beige), ou l'équivalent
SNIC 5 :	Numéro de pièce : RLN6242 - Trousse pour environnement à faible bruit, avec tube
SNUC C	translucide, incluant 1 embout en caoutchouc transparent
SNIC 6 :	Numéro de pièce : RLN6282 - Embout en caoutchouc transparent standard de remplacement (Paquet de 50)
SNIC 7:	Numéro de pièce : PMMN4040 - Haut-parleur-microphone à distance, petit, submersible
SNIC 8:	Numéro de pièce : PMNN4439A - Batterie de grande capacité Li-ion, 3000 mAh
SNIC 9:	Numéro de pièce : PMLN4652A - Pince de ceinture à ressort
SNIC 10 :	Numéro de pièce : PMLN55844 - Étui de transport en nylon avec boucle de ceinture fixe pour poste radio avec affichage
SNIC 11 :	Numéro de pièce : PMLN5845 - Étui de transport en nylon avec boucle de ceinture fixe pour poste radio sans affichage
SNIC 12 :	Numéro de pièce : WPLN4243 - Chargeur simple, base seulement
SNIC 13 :	Numéro de pièce : EPNN9286B - Adaptateur d'alimentation c.a. 100 à 240 V c.a.
SNIC 14:	Numéro de pièce : PMPN4284A - Chargeur multiple, un afficheur, 100 à 240 V c.a.
SNIC 15:	Numéro de pièce : NNTN7392 - Lecteur de données de batterie
SNIC 16 :	Numéro de pièce : NNTN7677 - Interface du chargeur multiple pour le système de
	gestion de la flotte
SNIC 17 :	Numéro de pièce : NNTN8525 - Adaptateur de prise allume-cigarette 12 V c.c. pour chargeur de voyage
SNIC 18 :	Numéro de pièce : PMAE4079 - Antenne-fouet mixte UHF/GPS pour la gamme de 403 - 527 MHz
SNIC 19 :	Numéro de pièce : PMAD4117 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 136 - 155 MHz
SNIC 20 :	Numéro de pièce : PMAD4116 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 144 - 165 MHz
SNIC 21 :	Numéro de pièce : PMAD4118 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 152 - 174 MHz
SNIC 22 :	Numéro de pièce : PMKN4012B - Câble pour la programmation des postes radio
SNIC 23 :	Numéro de pièce : 15012157001 - Couvercle antipoussière pour le connecteur accessoire
SNIC 24 :	Numéro de pièce : 36012005001 - Bouton de volume
SNIC 25 :	Numéro de pièce : 36012004001 - Bouton de sélection de canal de fréquences
NIC 18:	Accessoires pour postes radio mobiles XPR-5350 et XPR-5550
SNIC 1 :	Numéro de pièce : RMN5052 - Microphone standard
SNIC 2:	Numéro de pièce : RLN6469A - Ensemble de tourillon, profil bas
SNIC 3:	Numéro de pièce : HKN4191 - Cordon d'alimentation de la batterie, 10 pieds, 20 A, calibre 14 AWG
SNIC 4 :	Numéro de pièce : HKN4192 - Cordon d'alimentation de la batterie, 20 pieds, 20 A, calibre 10 AWG

SNIC 5:	Numéro de pièce : HAD4006 - Antenne quart d'onde VHF pour la gamme de 136 - 144 MHz, connecteur RF mini-UHF
SNIC 6:	Numéro de pièce : HAD4007 - Antenne quart d'onde VHF pour la gamme de 146 - 150 MHz, connecteur RF mini-UHF
SNIC 7:	Numéro de pièce : HAD4008 - Antenne quart d'onde VHF pour la gamme de 150 - 162 MHz, connecteur RF mini-UHF
SNIC 8:	Numéro de pièce : HAD4009 - Antenne quart d'onde VHF pour la gamme de 162 - 174 MHz, connecteur RF mini-UHF
SNIC 9:	Numéro de pièce : HAD4022 - Antenne VHF large bande pour la plage 132-174 MHz, gain de 3 dB, connecteur mini-U
SNIC 10 :	Numéro de pièce : Générique - Nécessaire d'adaptation de l'antenne mobile VHF à la base; convertit les antennes mobiles en une station de base (à utiliser avec antenne type NMO; comprend un support, quatre antennes à plan de sol, une traversée femelle UHF et deux brides de serrage réglables ou l'équivalent)
SNIC 11:	Numéro de pièce : HAE4002 - Antenne quart d'onde UHF pour la gamme de 403 - 430 MHz, connecteur RF mini-UHF ou l'équivalent
SNIC 12 :	Numéro de pièce : HAE4003 - Antenne quart d'onde UHF pour la gamme de 450 - 470 MHz, connecteur RF mini-UHF ou l'équivalent
SNIC 13:	Numéro de pièce : HAE4004 - Antenne quart d'onde UHF pour la gamme de 470 - 512 MHz, connecteur RF mini-UHF ou l'équivalent
SNIC 14:	Numéro de pièce : HAE6022 - Antenne UHF large bande pour la gamme de 403 - 527 MHz, gain de 2 dB, connecteur RF mini-UHF ou l'équivalent
SNIC 15 :	Numéro de pièce : Générique - Nécessaire d'adaptation de l'antenne mobile UHF à la base; convertit les antennes mobiles en une station de base (à utiliser avec antenne type NMO; comprend un support, quatre antennes à plan de sol, une traversée femelle UHF et deux brides de serrage réglables ou l'équivalent)
SNIC 16:	Numéro de pièce : ROOF-FT-NITI - Antenne Flexi-Whip de STI-CO pour les véhicules munis d'un connecteur RF mini-UHF
SNIC 17:	Capuchon de protection NMO modèle 1290
SNIC 18:	Numéro de pièce : Générique - Monture magnétique NMO avec câble coaxial RG58/U d'au moins 17 pi muni d'un connecteur RF mini-UHF
SNIC 19 :	Numéro de pièce : CP-5NMO - Monture universelle réglable à rebord pour les antennes quart d'onde UHF et VHF, avec câble coaxial RG58A/U d'au moins 17 pi muni d'un connecteur RF mini-UHF
SNIC 20:	Numéro de pièce : RMN5050 - Microphone de table
SNIC 21:	Numéro de pièce : GLN7318A - Plateau de montage de table, sans haut-parleur
SNIC 22 :	Numéro de pièce : PMPN4001A - Bloc d'alimentation de 100 à 240 V c.a., 13,8 V c.c. avec capacité de raccordement de batterie de secours
SNIC 23:	Numéro de pièce : RKN4152A - Câble de batterie
SNIC 24 :	Numéro de pièce : PS-12260 - Batterie rechargeable de type étanche, 12 V c.c., 26,0 Ah, ou l'équivalent, avec boulons
SNIC 25 :	Capuchons en caoutchouc pour borne de batterie, NIC 18 - SNIC 24
SNIC 26 :	Numéro de pièce : IS-50UX-C0 - Dispositif parafoudre pour antenne, avec connecteur UHF
SNIC 27:	Numéro de pièce : IS-50NX-C1 - Dispositif parafoudre pour antenne, avec connecteur N

SNIC 28:	Numéro de pièce : PMKN4010B - Câble de programmation avec accessoire pour connexion arrière
SNIC 29:	Numéro de pièce : HKN6184C - Câble de programmation pour connexion avant
SNIC 30:	Numéro de pièce : RSN4002 - Haut-parleur externe avec commande de volume
SNIC 31:	Numéro de pièce : PMKN4033 - Rallonge pour microphone de poste radio mobile de dix pieds
SNIC 32 :	Numéro de pièce : PMLN7131 - Câble de longueur standard de la trousse de mise à niveau portative pour poste mobile Mototrbo
NIC 19:	Accessoires pour répéteurs
SNIC 1:	Numéro de pièce : PMLE5031A - Ensemble de support de fixation au mur pour les NIC 1 à 3
SNIC 2:	Numéro de pièce : PMKN4167 - Câble de batterie de secours pour les NIC 1 à 3
SNIC 3:	Numéro de pièce : 30009477001 - Câble de programmation pour les NIC 1 à 3
SNIC 4:	Numéro de pièce : PMLE4476 - Ensemble de support de fixation au mur pour les NIC 4 à 6
SNIC 5:	Numéro de pièce : PMKN4167 - Câble de batterie de secours pour les NIC 4 à 6
SNIC 6:	Numéro de pièce : DDN9957 - Câble de programmation pour les NIC 4 à 6
SNIC 7:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 -
	174 MHz) - courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF
	mâle type N et nécessaire de montage supérieur ou l'équivalent
SNIC 8:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 -
	174 MHz) - courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF
	mâle type N et nécessaire de montage latéral ou l'équivalent
SNIC 9:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 -
511165	174 MHz) - courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF
	mâle type N et nécessaire de montage supérieur ou l'équivalent
SNIC 10:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 -
SIVIC 10 .	174 MHz) - courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF
	mâle type N et nécessaire de montage latéral ou l'équivalent
SNIC 11:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, UHF (406 -
SINIC II.	512 MHz) - courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
CNIC 12 .	mâle type N et nécessaire de montage supérieur ou l'équivalent
SNIC 12:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, UHF (406 -
	512 MHz) - courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF
2111212	mâle type N et nécessaire de montage latéral ou l'équivalent
SNIC 13:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, UHF (406 -
	512 MHz) - courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF
	mâle type N et nécessaire de montage supérieur ou l'équivalent
SNIC 14:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, UHF (406 -
	512 MHz) - courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF
	mâle type N et nécessaire de montage latéral ou l'équivalent

NIC 20 :	Accessoires pour postes radio portatifs XPR-6350 et XPR-6550
SNIC 1:	Numéro de pièce : PMAE4018 - Antenne-fouet mixte UHF/GPS pour la gamme de 403 - 433 MHz
SNIC 2 :	Numéro de pièce : PMAE4024 - Antenne-fouet mixte UHF/GPS pour la gamme de 430 - 470 MHz
SNIC 3:	Numéro de pièce : PMAE4050 - Antenne-fouet mixte UHF2/GPS pour la gamme de 450 495 MHz
SNIC 4 :	Numéro de pièce : PMAE4051 - Antenne-fouet mixte UHF2/GPS pour la gamme de 495 527 MHz
SNIC 5 :	Numéro de pièce : PMAD4067 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 136 - 147 MHz
SNIC 6 :	Numéro de pièce : PMAD4068 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 147 - 160 MHz
SNIC 7 :	Numéro de pièce : PMAD4069 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 160 - 174 MHz
SNIC 8:	Numéro de pièce : 15012157001 - Couvercle antipoussière
SNIC 9 :	Numéro de pièce : 3615205H01 - Bouton de volume
SNIC 10 :	Numéro de pièce : 3615204H01 - Bouton de sélection de canal de fréquences
SNIC 11 :	Numéro de pièce : PMNN4077C - Batterie de grande capacité Li-ion, 2240 mAh
SNIC 12:	Numéro de pièce : WPLN4243 - Chargeur simple
SNIC 12 :	Numéro de pièce : EPNN9286B - Adaptateur d'alimentation c.a. 100 à 240 V c.a.
SINIC 13.	Numero de piece : LFNN9280B - Adaptatedi d'allinentation c.a. 100 à 240 v c.a.
NIC 21 :	Filtres RF de duplexeurs (cavités carrées de 4 pouces)
SNIC 1	Duplexeur, 138 - 174 MHz, 4 cavités carrées de 4 pouces, 150 W (de type femelle N) ou l'équivalent
SNIC 2	Duplexeur, 406 - 512 MHz, 4 cavités carrées de 4 pouces, 125 W (de type femelle N) ou l'équivalent
NIC 22 :	Câbles coaxiaux 50 ohms pour répéteurs et postes radio mobiles
SNIC 1	Numéro de pièce : LMR-400 - Câble coaxial, rouleau de 500 pieds
SNIC 2	Numéro de pièce : RG-58 - Câble coaxial, rouleau de 500 pieds (conducteur à âme massive)
SNIC 3	Connecteur RG393 : mâle N - mâle N, longueur de câble : 48 pouces
SNIC 4	Connecteur RG393 : mâle N - mâle N, longueur de câble : 72 pouces
SNIC 5	Connecteur RG393 : mâle N - BNC, longueur de câble : 48 pouces
SNIC 6	Connecteur RG393 : mâle N - BNC, longueur de câble : 72 pouces
NIC 23 :Conne	ecteurs RF
SNIC 1 :	Numéro de pièce : Générique - Connecteur mini-UHF pour sertissage de RG-58; sac de 25 ou l'équivalent
SNIC 2 :	Numéro de pièce : Générique - Connecteur type N pour sertissage de RG-58 ou l'équivalent

- SNIC 3: Numéro de pièce : Connecteur UHF pour sertissage de RG-58; Amphenol RF 182100; sac SNIC 4: Numéro de pièce : Générique - Connecteur BNC pour sertissage de RG-58 ou l'équivalent SNIC 5: Numéro de pièce : Générique - Connecteur type N pour sertissage de LMR-400 ou l'équivalent SNIC 6: Numéro de pièce : Générique - Connecteur UHF pour sertissage de LMR-400 ou l'équivalent SNIC 7: Numéro de pièce : Générique - Traversée type N ou l'équivalent SNIC 8: Numéro de pièce : Générique - Traversée UHF ou l'équivalent Numéro de pièce : Générique - Traversée mini-UHF ou l'équivalent SNIC 9: Numéro de pièce : HKN9557A - Câble adaptateur d'antenne mini-UHF à PL259 SNIC 10: Numéro de pièce : Générique - Outil de sertissage pour les SNIC 1 à 4 (doit être une clé à SNIC 11: rochet robuste de gamme professionnelle) ou l'équivalent SNIC 12: Numéro de pièce : Générique - Outil de sertissage pour les SNIC 5 et 6 (doit être une clé
- 4.5 Les NIC 7 à 12 doivent être de 25 à 45 W (VHF); puissance de sortie de 1 à 40 W (UHF) avec connecteur RF mini-UHF.

à rochet robuste de gamme professionnelle) ou l'équivalent

4.6 Les NIC 13 à 16 doivent inclure une antenne, une batterie de grande capacité, une pince de ceinture, un couvercle antipoussière et un chargeur modèle WPLN4243A/EPNN9286B.

5. RESPONSABILITÉS DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ

- 5.1 Au moment de la commande, les utilisateurs désignés préciseront, pour les commandes subséquences respectives, le connecteur de 220 ou de 110 V c.a. qui est requis pour les NIC 1 à 6 et 13 à 16.
- 5.2 Au moment de la commande, les utilisateurs désignés préciseront, pour les commandes subséquences respectives, la gamme de fréquences requise pour l'antenne relativement aux NIC 13 à 16.
- 5.3 Au moment de la commande, les utilisateurs désignés préciseront, pour les commandes subséquences respectives, le support mural ou sur bâti de 19 pouces qui est requis.
- 5.4 Au moment de la commande, les utilisateurs désignés préciseront, pour les commandes subséquences respectives, les fréquences requises.
- 5.5 Au moment de la commande, les utilisateurs désignés préciseront, pour les commandes subséquences respectives, le connecteur de 220 ou de 110 V c.a. qui est requis pour le SNIC 13.
- 5.6 Au moment de la commande, les utilisateurs désignés préciseront, pour les commandes subséquences respectives, la gamme de fréquences requise pour l'antenne.
- 5.7 Au moment de la commande, les utilisateurs désignés préciseront, pour les commandes subséquences respectives, le connecteur de 220 ou de 110 V c.a. qui est requis pour le SNIC 22.

- 5.8 Au moment de la commande, les utilisateurs désignés préciseront, pour les commandes subséquences respectives, le connecteur de 220 ou de 110 V c.a. qui est requis pour les SNIC 13 et 14.
- 5.9 Tous les NIC commandés doivent être livrés avec les manuels d'utilisation correspondants, dans les deux langues officielles.
- 5.10 Tous les postes radio seront programmés par les utilisateurs désignés.

6. EXPÉDITION ET EMBALLAGE

6.1 Les boîtes d'expédition originales du fabricant doivent être utilisées lorsque la quantité commandée équivaut à une boîte complète.

7. DESTINATION DE LIVRAISON

7.1 Toutes les commandes doivent être reçues dans les 60 jours suivant la réception de la commande subséquente et doivent être livrées à l'adresse suivante :

Boyd Moving and Storage 1255, place Humber Ottawa (Ontario) K1B 3W2 Canada

8. NORMES APPLICABLES

8.1 Norme MIL-STD applicable: MIL 810C, MIL 810D, MIL 810E et MIL 810F.

Annexe « B »

Base de paiement

Le soumissionnaire doit présenter des prix unitaires tout compris en dollars canadiens. Les droits de douane sont « compris » et les taxes applicables sont en sus.

Tableau 1 – Prix unitaires des composants Motorola

- ממוכממ	ממוכימת ד		
NIC	Description	Coût estimé par unité en	Coût estimé - coût total en
		dollars canadiens	dollars canadiens
NIC 1:	Répéteur radio Motorola SLR-5700 (136 - 174 MHz) bidirectionnel, analogique/numérique		
NIC 2:	Répéteur radio Motorola SLR-5700 (403 - 470 MHz) bidirectionnel, analogique/numérique		
NIC 3:	Répéteur radio Motorola SLR-5700 (450 - 512 MHz) bidirectionnel, analogique/numérique		
NIC 4:	Répéteur radio Motorola MTR-3000 (450 - 512 MHz) bidirectionnel, analogique/numérique		
NIC 5:	Répéteur radio Motorola SLR-8000 (136 - 174 MHz) bidirectionnel, analogique/numérique		
NIC 6:	Répéteur radio Motorola SLR-8000 (400 - 470 MHz) bidirectionnel, analogique/numérique		
NIC 7:	Poste radio mobile Motorola XPR-5550 (136 - 174 MHz) à afficheur bidirectionnel,		
	analogique/numérique		
NIC 8:	Poste radio mobile Motorola XPR-5550 (403 - 470 MHz) à afficheur bidirectionnel,		
	analogique/numérique		
NIC 9:	Poste radio mobile Motorola XPR-5550 (450 - 512 MHz) à afficheur bidirectionnel,		
	analogique/numérique		
NIC 10:	Poste radio mobile Motorola XPR-5350 (136 - 174 MHz) bidirectionnel, analogique/numérique		
NIC 11:	Poste radio mobile Motorola XPR-5350 (403 - 470 MHz) bidirectionnel, analogique/numérique		
NIC 12:	Poste radio mobile Motorola XPR-5350 (450 - 512 MHz) bidirectionnel, analogique/numérique		
NIC 13:	Poste radio portatif Motorola R7 FKP (136 - 174 MHz) avec clavier complet		
NIC 14:	Poste radio portatif Motorola R7 FKP (403 - 512 MHz) avec clavier complet		
NIC 15:	Poste radio portatif Motorola R7 NKP (136 - 174 MHz) sans clavier		
NIC 16:	Poste radio portatif Motorola R7 NKP (403 - 512 MHz) sans clavier		
NIC 17:	Accessoires pour postes radio portatifs R7 FKP et R7 NKP		
SNIC 1:	Numéro de pièce : PMLN8337 - Écouteur-bouton simple 1 fil		
SNIC 2:	Numéro de pièce : PMLN8295 - Écouteur-bouton simple 2 fils		
SNIC3:	Numéro de pièce : PMLN8343 - Écouteur-bouton simple 3 fils		
SNIC 4:	Numéro de pièce : PMLN8341 - Trousse de surveillance 1 fil avec tube translucide		
SNIC 5:	Numéro de pièce : PMLN8342 - Trousse de surveillance 2 fils avec tube translucide		
SNIC 6:	Numéro de pièce : RM780 - Haut-parleur-microphone à distance		

1	
SNIC 7:	Numéro de pièce : PMNN4810 - Batterie Impres 3200 mAh
SNIC 8:	Numéro de pièce : Introuvable pour S/O - Chargeur simple 110 - 220 V c.a.
SNIC 9:	Numéro de pièce : Introuvable pour S/O - Bloc d'alimentation de chargeur simple
SNIC 10:	Numéro de pièce : Introuvable pour S/O - Impres - chargeur multiple 6 voies 110 - 220 V c.a.
SNIC 11:	Numéro de pièce : BR000272A01 - Support de fixation au mur du chargeur multiple 6 voies
SNIC 12:	Numéro de pièce : PMAE4079A - Antenne UHF 403 - 527
SNIC 13:	Numéro de pièce : PMAD4147A - Antenne VHF large bande 136 - 174
SNIC 14:	Numéro de pièce : PMAD4117A - Antenne VHF 136 - 155
SNIC 15:	Numéro de pièce : PMAD4116A - Antenne VHF 144 - 165
SNIC 16:	Numéro de pièce : PMAD4118A - Antenne VHF 152 - 174
SNIC 17:	Numéro de pièce : PMLN8303 - Boîtier en cuir 2,5 pouces pour modèle sans affichage
SNIC 18:	Numéro de pièce : PMLN8300 - Boîtier en cuir 2,5 pouces pour modèle avec affichage
SNIC 19:	Numéro de pièce : PMLN 4651A - Pince de ceinture 2 pouces
SNIC 20:	Numéro de pièce : Introuvable - Câble de programmation
NIC 18:	Accessoires pour postes radio portatifs XPR-7350 et XPR-7550
SNIC 1:	Numéro de pièce : PMLN6129 - Trousse de surveillance 2 fils avec tube translucide (noir) ou l'équivalent
SNIC 2:	Numéro de pièce : PMLN6130 - Trousse de surveillance 2 fils avec tube translucide (beige) ou l'équivalent
SNIC 3:	Numéro de pièce : PMLN6125 - Trousse de surveillance 1 fil, récepteur seulement (noir), ou l'équivalent
SNIC 4:	Numéro de pièce : PMLN6126 - Trousse de surveillance 1 fil, récepteur seulement (beige), ou l'équivalent
SNIC 5:	Numéro de pièce : RLN6242 - Trousse pour environnement à faible bruit, avec tube translucide, incluant 1 embout en caoutchouc transparent
SNIC 6:	Numéro de pièce : RLN6282 - Embout en caoutchouc transparent standard de remplacement (Paquet de 50)
SNIC 7:	Numéro de pièce : PMMN4040 - Haut-parleur-microphone à distance, petit, submersible
SNIC 8:	Numéro de pièce : PMNN4439A - Batterie de grande capacité Li-ion, 3000 mAh
SNIC 9:	Numéro de pièce : PMLN4652A - Pince de ceinture à ressort
SNIC 10:	Numéro de pièce : PMLN55844 - Étui de transport en nylon avec boucle de ceinture fixe pour poste radio avec affichage
SNIC 11:	Numéro de pièce : PMLN5845 - Étui de transport en nylon avec boucle de ceinture fixe pour poste radio sans affichage
SNIC 12:	Numéro de pièce : WPLN4243 - Chargeur simple, base seulement
SNIC 13:	Numéro de pièce : EPNN9286B - Adaptateur d'alimentation c.a. 100 à 240 V c.a.
SNIC 14:	Numéro de pièce : PMPN4284A - Chargeur multiple, un afficheur, 100 à 240 V c.a.

SNIC 15:	Numéro de pièce : NNTN7392 - Lecteur de données de batterie
SNIC 16:	Numéro de pièce : NNTN7677 - Interface du chargeur multiple pour le système de gestion de la
	flotte
SNIC 17:	Numéro de pièce : NNTN8525 - Adaptateur de prise allume-cigarette 12 V c.c. pour chargeur de voyage
SNIC 18:	Numéro de pièce : PMAE4079 - Antenne-fouet mixte UHF/GPS pour la gamme de 403 - 527 MHz
SNIC 19:	Numéro de pièce : PMAD4117 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 136 - 155 MHz
SNIC 20:	Numéro de pièce : PMAD4116 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 144 - 165 MHz
SNIC 21:	Numéro de pièce : PMAD4118 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 152 - 174 MHz
SNIC 22:	Numéro de pièce : PMKN4012B - Câble pour la programmation des postes radio
SNIC 23:	Numéro de pièce : 15012157001 - Couvercle antipoussière pour le connecteur accessoire
SNIC 24:	Numéro de pièce : 36012005001 - Bouton de volume
SNIC 25:	Numéro de pièce : 36012004001 - Bouton de sélection de canal de fréquences
NIC 18:	Accessoires pour postes radio mobiles XPR-5350 et XPR-5550
SNIC 1:	Numéro de pièce : RMN5052 - Microphone standard
SNIC 2:	Numéro de pièce : RLN6469A - Ensemble de tourillon, profil bas
SNIC3:	Numéro de pièce : HKN4191 - Cordon d'alimentation de la batterie, 10 pieds, 20 A, calibre 14 AWG
SNIC 4:	Numéro de pièce : HKN4192 - Cordon d'alimentation de la batterie, 20 pieds, 20 A, calibre 10 AWG
SNIC 5:	Numéro de pièce : HAD4006 - Antenne quart d'onde VHF pour la gamme de 136 - 144 MHz, connecteur RF mini-UHF
SNIC 6:	Numéro de pièce : HAD4007 - Antenne quart d'onde VHF pour la gamme de 146 - 150 MHz, connecteur RF mini-UHF
SNIC 7:	Numéro de pièce : HAD4008 - Antenne quart d'onde VHF pour la gamme de 150 - 162 MHz, connecteur RF mini-UHF
SNIC 8:	Numéro de pièce : HAD4009 - Antenne quart d'onde VHF pour la gamme de 162 - 174 MHz, connecteur RF mini-UHF
SNIC 9:	Numéro de pièce : HAD4022 - Antenne VHF large bande pour la plage 132-174 MHz, gain de 3 dB, connecteur mini-U
SNIC 10:	Numéro de pièce : Générique - Nécessaire d'adaptation de l'antenne mobile VHF à la base; convertit les antennes mobiles en une station de base. (À utiliser avec antenne type NMO; comprend un support, quatre antennes à plan de sol, une traversée femelle UHF et deux brides de serrage réglables ou l'équivalent.)
	מר זכון מפר וכל ממטרם מתן בל מתוח ביוני)

SNIC 11:	Numéro de pièce : HAE4002 - Antenne quart d'onde UHF pour la gamme de 403 - 430 MHz,
	connecteur RF mini-UHF ou l'équivalent
SNIC 12:	Numéro de pièce : HAE4003 - Antenne quart d'onde UHF pour la gamme de 450 - 470 MHz, connecteur RF mini-UHF ou l'équivalent
SNIC 13:	Numéro de pièce : HAE4004 - Antenne quart d'onde UHF pour la gamme de 470 - 512 MHz, connecteur RF mini-UHF ou l'équivalent
SNIC 14:	Numéro de pièce : HAE6022 - Antenne UHF large bande pour la gamme de 403 - 527 MHz, gain de 2 dB, connecteur RF mini-UHF ou l'équivalent
SNIC 15:	Numéro de pièce : Générique - Nécessaire d'adaptation de l'antenne mobile UHF à la base;
	convertit les antennes mobiles en une station de base. (À utiliser avec antenne type NMO;
	comprend un support, quatre antennes à plan de sol, une traversée femelle UHF et deux brides de serrage réglaples ou l'équivalent)
SNIC 16:	Numéro de pièce : ROOF-FT-NITI - Antenne Flexi-Whip de STI-CO pour les véhicules munis d'un
	connecteur RF mini-UHF
SNIC 17:	Capuchon de protection NMO modèle 1290
SNIC 18:	Numéro de pièce : Générique - Monture magnétique NMO avec câble coaxial RG58/U d'au
	moins 17 pi muni d'un connecteur RF mini-UHF
SNIC 19:	Numéro de pièce : CP-5NMO - Monture universelle réglable à rebord pour les antennes quart
	d'onde UHF et VHF, avec câble coaxial RG58A/U d'au moins 17 pi muni d'un connecteur RF mini-UHF
SNIC 20:	Numéro de pièce : RMN5050 - Microphone de table
SNIC 21:	Numéro de pièce : GLN7318A - Plateau de montage de table, sans haut-parleur
SNIC 22:	Numéro de pièce : PMPN4001A - Bloc d'alimentation de 100 à 240 V c.a., 13,8 V c.c. avec capacité de raccordement de batterie de secours
SNIC 23:	Numéro de pièce : RKN4152A - Câble de batterie
SNIC 24:	Numéro de pièce : LPX-18BC - Bloc d'alimentation de table DuraComm, batterie intégrée
SNIC 25:	Numéro de pièce : LPH-MOT/CDM - Support pour poste radio pouvant s'installer sur un bloc LPX-18BC
SNIC 26:	Numéro de pièce : PS-12260 - Batterie rechargeable de type étanche, 12 V c.c., 26,0 Ah, ou l'équivalent, avec boulons
SNIC 27:	Capuchons en caoutchouc pour borne de batterie, NIC 18 - SNIC 26
SNIC 28:	Numéro de pièce : IS-50UX-C0 - Dispositif parafoudre pour antenne, avec connecteur UHF
SNIC 29:	Numéro de pièce : IS-50NX-C1 - Dispositif parafoudre pour antenne, avec connecteur N
SNIC 30:	Numéro de pièce : PMKN4010B - Câble de programmation avec accessoire pour connexion arrière
SNIC 31:	Numéro de pièce : HKN6184C - Câble de programmation pour connexion avant
SNIC 32:	Numéro de pièce : RSN4002 - Haut-parleur externe avec commande de volume

SNIC 33.	Niméro de nière · PMKN4033 - Rallonge nour micronhone de noste radio mobile de dix nieds
SNIC 34:	Numéro de pièce : PMLN7131 - Câble de longueur standard de la trousse de mise à niveau
NIC 19:	Accessoires pour répéteurs
SNIC 1:	Numéro de pièce : PMLE5031A - Ensemble de support de fixation au mur pour les NIC 1 à 3
SNIC 2:	Numéro de pièce : PMKN4167 - Câble de batterie de secours pour les NIC 1 à 3
SNIC 3:	Numéro de pièce : 30009477001 - Câble de programmation pour les NIC 1 à 3
SNIC 4:	Numéro de pièce : PMLE4476 - Ensemble de support de fixation au mur pour les NIC 4 à 6
SNIC 5:	Numéro de pièce : PMKN4167 - Câble de batterie de secours pour les NIC 4 à 6
SNIC 6:	Numéro de pièce : DDN9957 - Câble de programmation pour les NIC 4 à 6
SNIC 7:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 - 174 MHz) -
	courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 a 5,5 dB, avec connecteur RF male type N et necessaire de montage supérieur ou l'équivalent
SNIC 8:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 - 174 MHz) -
	courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire
	de montage latéral ou l'équivalent
SNIC 9:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 - 174 MHz) -
	courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire
	de montage supérieur ou l'équivalent
SNIC 10:	
	courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire
	de montage latéral ou l'équivalent
SNIC 11:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, UHF (406 - 512 MHz) -
	courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire
	de montage supérieur ou l'équivalent
SNIC 12:	
	courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire de montage latéral ou l'équivalent
SNIC 13:	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, UHF (406 - 512 MHz) -
	courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire
	de montage supérieur ou l'équivalent
SNIC 14:	
	courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire
	de montage latéral ou l'équivalent
NIC 20:	Accessoires pour postes radio portatifs XPR-6350 et XPR-6550
SNIC 1:	Numéro de pièce : PMAE4018 - Antenne-fouet mixte UHF/GPS pour la gamme de 403 - 433 MH2
SNIC 2:	Numéro de pièce : PMAE4024 - Antenne-fouet mixte UHF/GPS pour la gamme de 430 -
	4/0 MHz

SNIC 3:	Numéro de pièce : PMAE4050 - Antenne-fouet mixte UHF2/GPS pour la gamme de 450 -
SNIC 4:	Numéro de pièce : PMAE4051 - Antenne-fouet mixte UHF2/GPS pour la gamme de 495 - 527 MHz
SNIC 5:	Numéro de pièce : PMAD4067 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 136 - 147 MHz
SNIC 6:	Numéro de pièce : PMAD4068 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 147 - 160 MHz
SNIC 7:	Numéro de pièce : PMAD4069 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS pour la gamme de 160 - 174 MHz
SNIC 8:	Numéro de pièce : 15012157001 - Couvercle antipoussière
SNIC 9:	Numéro de pièce : 3615205H01 - Bouton de volume
SNIC 10:	Numéro de pièce : 3615204H01 - Bouton de sélection de canal de fréquences
SNIC 11:	Numéro de pièce : PMNN4077C - Batterie de grande capacité Li-ion, 2240 mAh
SNIC 12:	Numéro de pièce : WPLN4243 - Chargeur simple
SNIC 13:	Numéro de pièce : EPNN9286B - Adaptateur d'alimentation c.a. 100 à 240 V c.a.
NIC 21:	Filtres RF de duplexeurs (cavités carrées de 4 pouces)
SNIC 1:	Duplexeur, 138 - 174 MHz, 4 cavités carrées de 4 pouces, 150 W (de type femelle N) ou l'équivalent
SNIC 2:	Duplexeur, 406 - 512 MHz, 4 cavités carrées de 4 pouces, 125 W (de type femelle N) ou l'équivalent
NIC 22:	Câbles coaxiaux 50 ohms pour répéteurs et postes radio mobiles
SNIC 1:	Numéro de pièce : LMR-400 - Câble coaxial, rouleau de 500 pieds
SNIC 2:	Numéro de pièce : RG-58 - Câble coaxial, rouleau de 500 pieds (conducteur à âme massive)
SNIC 3:	Connecteur RG393 : mâle N - mâle N, longueur de câble : 48 pouces
SNIC 4:	Connecteur RG393 : mâle N - mâle N, longueur de câble : 72 pouces
SNIC 5:	Connecteur RG393 : mâle N - BNC, longueur de câble : 48 pouces
SNIC 6:	Connecteur RG393 : mâle N - BNC, longueur de câble : 72 pouces
NIC 23:	Connecteurs RF
SNIC 1:	Numéro de pièce : Générique - Connecteur mini-UHF pour sertissage de RG-58; Sac de 25 ou l'équivalent
SNIC 2:	Numéro de pièce : Générique - Connecteur mini-UHF pour sertissage de RG-58; sac de 25 ou l'équivalent
SNIC 3:	Numéro de pièce : Connecteur UHF pour sertissage de RG-58, Amphenol RF 182100; sac de 50
SNIC 4:	Numéro de pièce : Générique - Connecteur BNC pour sertissage de RG-58 ou l'équivalent
SNIC 5:	Numéro de pièce : Générique - Connecteur type N pour sertissage de LMR-400 ou l'équivalent

SNIC 6:	Numéro de pièce : Générique - Connecteur UHF pour sertissage de LMR-400 ou l'équivalent	
SNIC 7:	Numéro de pièce : Générique - Traversée type N ou l'équivalent	
SNIC 8:	Numéro de pièce : Générique - Traversée UHF ou l'équivalent	
SNIC 9:	Numéro de pièce : Générique - Traversée mini-UHF ou l'équivalent	
SNIC 10:	Numéro de pièce : HKN9557A - Câble adaptateur d'antenne mini-UHF à PL259	
SNIC 11:	Numéro de pièce : Générique - Outil de sertissage pour les SNIC 1 à 4 (doit être une clé à rochet robuste de gamme professionnelle) ou l'équivalent	
SNIC 12:	Numéro de pièce : Générique - Outil de sertissage pour les SNIC 5 et 6 (doit être une clé à rochet robuste de gamme professionnelle) ou l'équivalent	
	TOTAL aux fins d'évaluation :	

1.0 Exigences obligatoires

Tableau 1 : Matrice de conformité

Section	NIC	SNIC	Description	Spécification	Respecté/non respecté	Renvoi dans la soumission	Vérifié par AMC	Documentation à l'appui
4.4			Le soumissionnaire doit fournir les numéros d'inscription au contrat (NIC) et les sous-numéros d'inscription au contrat (SNIC) ou leur équivalent, suivant le cas, de même que selon les besoins et sur demande.					
	1		Répéteur radio Motorola SLR-5700 bidirectionnel, analogique/numérique	136 - 174 MHz				Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	2		Répéteur radio Motorola SLR-5700 bidirectionnel, analogique/numérique	403 - 470 MHz				Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	3		Répéteur radio Motorola SLR-5700 bidirectionnel, analogique/numérique	450 - 512 MHz				Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	4		Répéteur radio Motorola MTR-3000 bidirectionnel, analogique/numérique	450 - 512 MHz				Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	5		Répéteur radio Motorola SLR-8000 bidirectionnel, analogique/numérique	136 - 174 MHz				Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	6		Répéteur radio Motorola SLR-8000 bidirectionnel, analogique/numérique	400 - 470 MHz				Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	7		Poste radio mobile Motorola XPR-5550 bidirectionnel, analogique/numérique, avec affichage	136 - 174 MHz				Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits

Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
MHz	MHz	MHz	MHz	MHz	MHz	MHz	MHz	MHz		Avec tube translucide (noir)
a 403 - 470 MHz c	a 450 - 512 MHz	a 136 - 174 MHz	a 403 - 470 MHz	a 450 - 512 MHz	la :rique, 136 - 174 MHz	la :rique, 403 - 512 MHz	la :rique, 136 - 174 MHz	la :rique, 403 - 512 MHz	stes 7350	
Poste radio mobile Motorola XPR-5550 bidirectionnel, analogique/numérique, avec affichage	Poste radio mobile Motorola XPR-5550 bidirectionnel, analogique/numérique, avec affichage	Poste radio mobile Motorola XPR-5350 bidirectionnel, analogique/numérique	Poste radio mobile Motorola XPR-5350 bidirectionnel, analogique/numérique	Poste radio mobile Motorola XPR-5350 bidirectionnel, analogique/numérique	Poste radio portatif Motorola XPR-7550 analogique/numérique, avec affichage	Poste radio portatif Motorola XPR-7550 analogique/numérique, avec affichage	Poste radio portatif Motorola XPR-7350 analogique/numérique, sans affichage	Poste radio portatif Motorola XPR-7350 analogique/numérique, sans affichage	Accessoires pour postes radio portatifs XPR-7350 et XPR-7550	Numéro de pièce : PMLN6129 - Trousse de surveillance 2 fils ou l'équivalent
										1
∞	6	10	11	12	13	14	15	16	17	

	specifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
uant 1			
Avec tube translucide (beige) Noire Beige translucide, incluant 1 embouten caoutchouc transparent t Paquet de 50 Petit, submersible Petit, submersible			
Numéro de pièce: PMLN6130 - Trousse de surveillance 2 fils ou l'équivalent Numéro de pièce: PMLN6125 - Trousse de surveillance 1 fil, récepteur seulement, ou l'équivalent Numéro de pièce: PMLN6226 - Trousse de surveillance 1 fil, récepteur seulement, ou l'équivalent Numéro de pièce: RLN6242 - Trousse pour environnement à faible bruit de remplacement Numéro de pièce: RLN6282 - Embout en caoutchouc transparent standard de remplacement Numéro de pièce: PMMN4040 - Haut-parleur-microphone à distance Numéro de pièce: PMNN4439A - Batterie de grande capacité Li-ion, 3000 mAh Numéro de pièce: PMLN4652A - Pince de ceinture à ressort	Numéro de pièce : PMLN55844 - Étui de transport en nylon avec boucle de ceinture fixe	Numéro de pièce : PMLN5845 - Étui de transport en nylon avec boucle de ceinture fixe	Numéro de pièce : WPLN4243 - Chargeur simple, base seulement
2 E 4 2 9 L 8 6	10	11	12

		1								
Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
100 à 240 V c.a.	100 à 240 V c.a.	0/s	0/s	12 V c.c.	Pour la gamme de 403 - 527 MHz	Pour la gamme de 136 - 155 MHz	Pour la gamme de 144 - 165 MHz	Pour la gamme de 152 - 174 MHz	0/s	0/s
Numéro de pièce : EPNN9286B - Adaptateur d'alimentation c.a.	Numéro de pièce : PMPN4284A - Chargeur multiple, un afficheur	Numéro de pièce : NNTN7392 - Lecteur de données de batterie	Numéro de pièce : NNTN7677 - Interface du chargeur multiple pour le système de gestion de la flotte	Numéro de pièce : NNTN8525 - Adaptateur de prise allume-cigarette pour chargeur de voyage	Numéro de pièce : PMAE4079 - Antenne-fouet mixte UHF/GPS	Numéro de pièce : PMAD4117 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS	Numéro de pièce : PMAD4116 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS	Numéro de pièce : PMAD4118 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS	Numéro de pièce : PMKN4012B - Câble pour la programmation des postes radio	Numéro de pièce : 15012157001 - Couvercle antipoussière pour le connecteur accessoire
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23

Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
Spé tech sign pro	Spé teck sign pro		Spé teck sign pro	Spé teck sign pro	Spé teck sign pro	Spé teck sign pro	Spé tech sign pro	Spé teck sign pro	Spé tech sign pro
0/s	0/s		0/s	0/s	10 pieds, 20 A, calibre 14 AWG	20 pieds, 20 A, calibre 10 AWG	Pour la gamme de 136 - 144 MHz, connecteur RF mini-UHF	Pour la gamme de 146 - 150 MHz, connecteur RF mini-UHF	Pour la gamme de 150 - 162 MHz, connecteur RF mini-UHF
Numéro de pièce : 36012005001 - Bouton de volume	Numéro de pièce : 36012004001 - Bouton de sélection de canal de fréquences	Accessoires pour postes radio mobiles XPR-5350 et XPR-5550	Numéro de pièce : RMN5052 - Microphone standard	Numéro de pièce : RLN6469A - Ensemble de tourillon, profil bas	Numéro de pièce : HKN4191 - Cordon d'alimentation de la batterie	Numéro de pièce : HKN4192 - Cordon d'alimentation de la batterie	Numéro de pièce : HAD4006 - Antenne quart d'onde VHF	Numéro de pièce : HAD4007 - Antenne quart d'onde VHF	Numéro de pièce : HAD4008 - Antenne quart d'onde VHF
24	25		₽	2	3	4	2	9	7
		18							

						<u> </u>
Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
Pour la gamme de 162 - 174 MHz, connecteur RF mini-UHF	Pour la gamme de 132 - 174 MHz, gain de 3 dB, connecteur mini-U	À utiliser avec antenne type NMO; comprend un support, quatre antennes à plan de sol, une traversée femelle UHF et deux brides de serrage réglables	Pour la gamme de 403 - 430 MHz, connecteur RF mini-UHF	Pour la gamme de 450 - 470 MHz, connecteur RF mini-UHF	Pour la gamme de 470 - 512 MHz, connecteur RF mini-UHF	Pour la gamme de 403 - 527 MHz, gain de 2 dB, connecteur RF mini-UHF
Numéro de pièce : HAD4009 - Antenne quart d'onde VHF	Numéro de pièce : HAD4022 - Antenne VHF large bande	Numéro de pièce : Générique - Nécessaire d'adaptation de l'antenne mobile VHF à la base; convertit les antennes mobiles en une station de base ou l'équivalent	Numéro de pièce : HAE4002 - Antenne quart d'onde UHF ou l'équivalent	Numéro de pièce : HAE4003 - Antenne quart d'onde UHF ou l'équivalent	Numéro de pièce : HAE4004 - Antenne quart d'onde UHF ou l'équivalent	Numéro de pièce : HAE6022 - Antenne UHF large bande ou l'équivalent
∞	6	10	11	12	13	14
	Numéro de pièce : HAD4009 - 162 - 174 MHz, Antenne quart d'onde VHF connecteur RF mini-UHF	Numéro de pièce : HAD4009 - 162 - 174 MHz, Antenne quart d'onde VHF connecteur RF mini-UHF Numéro de pièce : HAD4022 - 132 - 174 MHz, Antenne VHF large bande connecteur mini-U	Numéro de pièce : HAD4009 - 162 - 174 MHz, Antenne quart d'onde VHF mini-UHF mini-UHF Numéro de pièce : HAD4022 - 132 - 174 MHz, Antenne VHF large bande connecteur mini-U Numéro de pièce : Générique - 3 A utiliser avec antenne mobile VHF à la base; convertit les antennes mobiles en une station de base ou l'équivalent de base ou l'équivalent serrage réglables	Numéro de pièce : HAD4009 - Antenne quart d'onde VHF mini-UHF mini-UHF Antenne vHF large bande Numéro de pièce : Générique - Numéro de pièce : HAE4002 - Autiliser avec antennes mobiles convertit les antennes mobiles convertit les antennes mobiles en une station de base ou l'équivalent deux brides de serrage réglables Numéro de pièce : HAE4002 - Autiliser avec antennes à plan de sol, une traversée femelle UHF et deux brides de serrage réglables Numéro de pièce : HAE4002 - Autiliser avec antennes à plan de serrage réglables Numéro de pièce : HAE4002 - Autiliser avec antenne de serrage réglables Numéro de pièce : HAE4002 - Autiliser avec antenne quart d'onde UHF ou connecteur RF mini-UHF	Numéro de pièce : HAD4009 - 162 - 174 MHz, Antenne quart d'onde VHF mini-UHF Numéro de pièce : HAD4022 - gain de 38 bi, Antenne VHF large bande connecteur mini-U Autiliser avec antenne while VHF ale base; convertit les antennes mobiles en une station de base ou l'équivalent de pièce : HAE4002 - 403 - 430 MHz, connecteur RF mini-UHF Numéro de pièce : HAE4003 - 450 - 470 MHz, connecteur RF mini-UHF Numéro de pièce : HAE4003 - 450 - 470 MHz, connecteur RF mini-UHF Numéro de pièce : HAE4003 - 450 - 470 MHz, connecteur RF mini-UHF Numéro de pièce : HAE4003 - 470 MHz, connecteur RF mini-UHF	Numéro de pièce : HAD4009 - 162 - 174 MHz, Antenne quart d'onde VHF connecteur RF mini-UHF Numéro de pièce : HAD4022 - 132 - 174 MHz, Antenne VHF large bande connecteur mini-UHF Numéro de pièce : Générique - 132 - 174 MHz, Antenne quart d'onde UHF ou retrace réglables Numéro de pièce : HAE4002 - 132 - 174 MHz, Antenne quart d'onde UHF ou connecteur RF I'équivalent connecteur RF Numéro de pièce : HAE4003 - 132 MHz, Antenne quart d'onde UHF ou connecteur RF I'équivalent connecteur RF Numéro de pièce : HAE4004 - 132 MHz, Antenne quart d'onde UHF ou connecteur RF I'équivalent mini-UHF I'

Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
À utiliser avec antenne type NMO; comprend un support, quatre antennes à plan de sol, une traversée femelle UHF et deux brides de serrage réglables	Pour les véhicules munis d'un connecteur RF mini-UHF	0/s	Avec câble coaxial RG58/U d'au moins 17 pieds muni d'un connecteur RF mini-UHF	Avec câble coaxial RG58A/U d'au moins 17 pieds muni d'un connecteur RF mini-UHF	0/s	0/s	13,8 V c.c. avec capacité de raccordement de batterie de secours
Numéro de pièce : Générique - Nécessaire d'adaptation de l'antenne mobile UHF à la base; convertit les antennes mobiles en une station de base ou l'équivalent	Numéro de pièce : ROOF-FT-NITI - Antenne Flexi- Whip de STI-CO	Capuchon de protection NMO modèle 1290	Numéro de pièce : Générique - Monture magnétique NMO ou l'équivalent	Numéro de pièce : CP-5NMO - Monture universelle réglable à rebord pour les antennes quart d'onde VHF et UHF	Numéro de pièce : RMN5050 - Microphone de table	Numéro de pièce : GLN7318A - Plateau de montage de table, sans haut-parleur	Numéro de pièce : PMPN4001A - Bloc d'alimentation de 100 à 240 V c.a.
15	16	17	18	19	20	21	22

	23	Numéro de pièce : RKN4152A - Câble de batterie	0/s		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
.,	24	Numéro de pièce : PS-12260 - Batterie rechargeable de type étanche, avec boulons, ou l'équivalent	12 V c.c., 26,0 Ah		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	25	Capuchons en caoutchouc pour borne de batterie, NIC 18 - SNIC 24	0/s		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	56	Numéro de pièce : IS-50UX-C0 - Dispositif parafoudre pour antenne	Avec connecteur UHF		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	27	Numéro de pièce : IS-50NX-C1 - Dispositif parafoudre pour antenne	Avec connecteur N		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	28	Numéro de pièce : PMKN4010B - Câble de programmation avec accessoire pour connexion arrière	8/0		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	29	Numéro de pièce : HKN6184C - Câble de programmation pour connexion avant	8/0		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
	30	Numéro de pièce : RSN4002 - Haut-parleur externe avec commande de volume	0/s		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
(6)	31	Numéro de pièce : PMKN4033 - Rallonge pour microphone de poste radio mobile de dix pieds	8/0		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
(0)	32	Numéro de pièce : PMLN7131 - Câble de longueur standard de la trousse de mise à niveau portative pour poste mobile Mototrbo	0/S		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
19		Accessoires pour répéteurs			

Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
0/s	0/s	0/s	0/s	0/s	0/s	Courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire de montage supérieur	Courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire de montage latéral
Numéro de pièce : PMLE5031A - Ensemble de support de fixation au mur pour les NIC 1 à 3	Numéro de pièce : PMKN4167 - Câble de batterie de secours pour les NIC 1 à 3	Numéro de pièce : 30009477001 - Câble de programmation pour les NIC 1 à 3	Numéro de pièce : PMLE4476 - Ensemble de support de fixation au mur pour les NIC 4 à 6	Numéro de pièce : PMKN4167 - Câble de batterie de secours pour les NIC 4 à 6	Numéro de pièce : DDN9957 - Câble de programmation pour les NIC 4 à 6	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 - 174 MHz) ou l'équivalent	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 - 174 MHz) ou l'équivalent
1	2	8	4	5	9	7	∞

Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
Courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire de montage supérieur	Courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire de montage latéral	Courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire de montage supérieur	Courbe omnidirectionnelle, gain de 5,0 à 5,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire de montage latéral	Courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire de montage supérieur
Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 - 174 MHz) ou l'équivalent	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, VHF (138 - 174 MHz) ou l'équivalent	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, UHF (406 - 512 MHz) ou l'équivalent	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, UHF (406 - 512 MHz) ou l'équivalent	Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, UHF (406 - 512 MHz) ou l'équivalent
o	10	11	12	13

Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
Courbe omnidirectionnelle, gain de 8,0 à 8,5 dB, avec connecteur RF mâle type N et nécessaire de montage latéral		Pour la gamme de 403 - 433 MHz	Pour la gamme de 430 - 470 MHz	Pour la gamme de 450 - 495 MHz	Pour la gamme de 495 - 527 MHz	Pour la gamme de 136 - 147 MHz	Pour la gamme de 147 - 160 MHz	Pour la gamme de 160 - 174 MHz	0/S
Numéro de pièce : Générique - Antenne quart d'onde doublet à nu, UHF (406 - 512 MHz) ou l'équivalent	Accessoires pour postes radio portatifs XPR-6350 et XPR-6550	Numéro de pièce : PMAE4018 - Antenne-fouet mixte UHF/GPS	Numéro de pièce : PMAE4024 - Antenne-fouet mixte UHF/GPS	Numéro de pièce : PMAE4050 - Antenne-fouet mixte UHF2/GPS	Numéro de pièce : PMAE4051 - Antenne-fouet mixte UHF2/GPS	Numéro de pièce : PMAD4067 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS	Numéro de pièce : PMAD4068 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS	Numéro de pièce : PMAD4069 - Antenne-fouet mixte VHF/GPS	Numéro de pièce : 15012157001 - Couvercle antipoussière
14		1	2	3	4	2	9	7	8
	20								

Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches
0/s	0/s	Li-ion 2240 mAh	100 à 240 V c.a.	Adaptateur d'alimentation c.a. 100 à 240 V c.a.		150 W (de type femelle N) ou l'équivalent	125 W (de type femelle N)		Rouleau de 500 pieds	Rouleau de 500
Numéro de pièce : 3615205H01 - Bouton de volume	Numéro de pièce : 3615204H01 - Bouton de sélection de canal de fréquences	Numéro de pièce : PMNN4077C - Batterie de grande capacité	Numéro de pièce : WPLN4243 - Chargeur simple	Numéro de pièce : EPNN9286B	Filtres RF de duplexeurs (cavités carrées de 4 pouces)	Duplexeur, 138 - 174 MHz, 4 cavités carrées de 4 pouces	Duplexeur, 406 - 512 MHz, 4 cavités carrées de 4 pouces ou l'équivalent	Câbles coaxiaux 50 ohms pour répéteurs et radios mobiles	Numéro de pièce : LMR-400 - Câble coaxial	Numéro de pièce : RG-58 - Câble coaxial (conducteur à âme
6	10	11	12	13		1	2		1	2
					21			22		

Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits		Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
longueur de câble : 48 pouces	longueur de câble : 72 pouces	longueur de câble : 48 pouces	longueur de câble : 72 pouces		Pour sertissage de RG-58; sac de 25 ou l'équivalent	Pour sertissage de RG-58; sac de 25 ou l'équivalent	Pour sertissage de RG-58, Amphenol RF 182100; sac de 50	Pour sertissage de RG-58;	Pour sertissage de LMR-400;	Pour sertissage de LMR-400;	0/s
Connecteur RG393 : mâle N - mâle N	Connecteur RG393 : mâle N - mâle N	Connecteur RG393 : mâle N - BNC	Connecteur RG393 : mâle N - BNC	Connecteurs RF	Numéro de pièce : Générique - Connecteur mini-UHF	Numéro de pièce : Générique - Connecteur mini-UHF	Numéro de pièce : Connecteur UHF	Numéro de pièce : Générique - Connecteur BNC ou l'équivalent	Numéro de pièce : Générique - Connecteur type N ou l'équivalent	Numéro de pièce : Générique - Connecteur UHF ou l'équivalent	Numéro de pièce : Générique - Traversée type N ou l'équivalent
т	4	5	9		П	2	ю	4	5	9	7
				23							

Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits	Spécifications techniques/fiches signalétiques des produits
0/s	0/s	0/s	Pour les SNIC 1 à 4 (doit être une clé à rochet robuste de gamme professionnelle)	Pour les SNIC 5 et 6 (doit être une clé à rochet robuste de gamme professionnelle)			
Numéro de pièce : Générique - Traversée UHF ou l'équivalent	Numéro de pièce : Générique - Traversée mini-UHF ou l'équivalent	Numéro de pièce : HKN9557A - Câble adaptateur d'antenne mini-UHF à PL259	Numéro de pièce : Générique - Outil de sertissage ou l'équivalent	Numéro de pièce : Générique - Outil de sertissage ou l'équivalent	Les NIC 7 à 12 doivent être de 25 à 45 W (VHF); puissance de sortie de 1 à 40 W (UHF) avec connecteur RF mini-UHF	Les NIC 13 à 16 doivent inclure une antenne, une batterie de grande capacité, une pince de ceinture, un couvercle antipoussière et un chargeur modèle WPLN4243A/EPNN9286B	Tous les NIC commandés doivent être livrés avec les manuels d'utilisation correspondants, dans les deux langues officielles.
8	6	10	11	12			
					4.5	4.6	5.9

				Attoctotion écrite	אוופאנשנוסוו פרוונפ				
Toutes les commandes doivent	être reçues dans les 60 jours	suivant la réception de la	commande subséquente et	doivent être livrées à l'adresse	suivante :	Boyd Moving and Storage	1255, place Humber	Ottawa (Ontario) K1B 3W2	Canada
									7.1